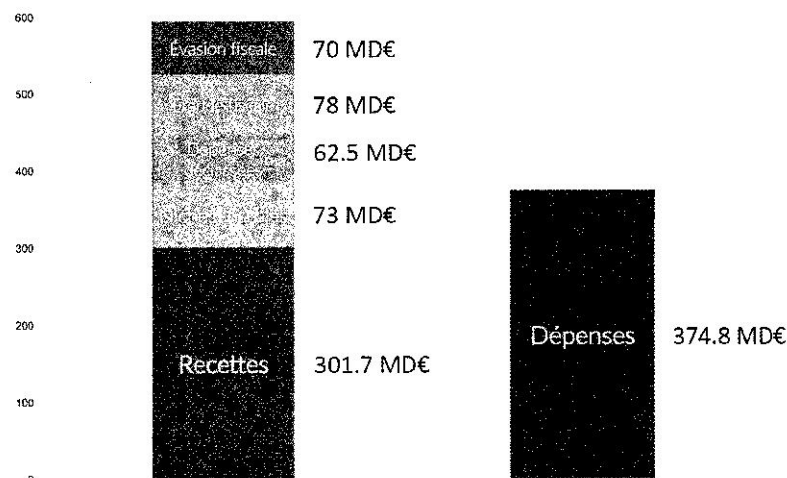
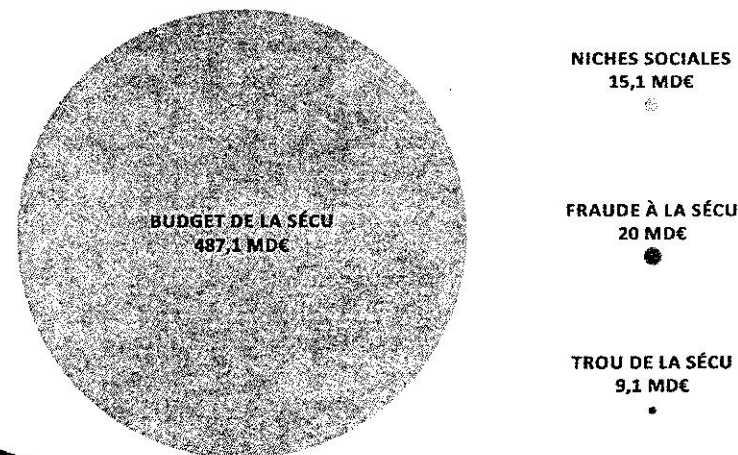


TROP DE DÉPENSES OU PAS ASSEZ DE RECETTES ?



LE MYTHIQUE TROU DE LA SÉCU !



ON NOUS EXPLIQUE QUE LES RECETTES DE L'ÉTAT NE COMPENSENT PAS DES DÉPENSES, CRÉANT AINSI UN APPARENT "DÉFICIT".

MAIS LORSQU'ON ADDITIONNE AUX RECETTES (AVANT TOUT LES IMPÔTS) LE MONTANT DES NICHES FISCALES, LES RECETTES NON ENCAISSÉES, LE MONTANT ESTIMÉ DE L'ÉVASION ET DE LA FRAUDE FISCALES, L'ILLUSION EST DÉMYSTIFIÉE !

LA **cgt** DÉNONCE DONC :

**LE DÉFICIT PUBLIC
ET SA DETTE ORGANISÉE
NE SONT QU'UN
CHOIX POLITIQUE !**



QUAND ON COMPARE LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, LE COÛT DES NICHES, LA FRAUDE ESTIMÉE ET LE MANQUE DE FINANCEMENT DE LA SÉCU... ON SE DIT QUE TOUT CELA EST TRÈS BIEN ORCHESTRÉ ! CETTE "DETTE" EST D'AUTANT PLUS ARTIFICIELLE QUE, EN 2016, LE MONTANT DES EXONÉRATIONS PATRONALES ATTEINT 50 MDE (ALLÈGÈMEMENTS FILLON, PACTE DE RESPONSABILITÉ ET CICE)...

QUAND ON SAIT QUE, DEPUIS 1996 GRACE À JUPPÉ, ON EMPRUNTE POUR COMBLER CE TROU FICTIF DE LA SÉCU EN ENRICHISSANT LES BANQUES, LA **cgt** DEMANDE :

**QUI SONT LES ASSISTÉS ?
OÙ EST L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?**